



PROGRAMME LEADER
DU PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS

2014-2020/22

ACTION 8.

Développer l'offre d'accueil des entreprises
en lien avec les usages numériques



COMPLEMENT AU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

DECLARATION
relative au projet

« »

Je soussigné(e)....., en qualité de représentant(e) de
....., déclare **avoir pris connaissance**
des conditions d'admissibilité et des critères de sélection du programme Leader, applicables
à la présente demande de subvention FEADER, et détaillés ci-dessous :

Fait à, le

Signature et cachet

Conditions d'admissibilité

Partie RESERVEE à l'analyse de la demande

- Services à vocation intercommunale
- Services inscrits dans une stratégie de développement à minima intercommunale

oui non

Commentaire :
-
-

oui non

Commentaire :
-
-

Critères de sélection

Partie RESERVEE à l'analyse de la demande

- **Nécessité de l'aide publique** européenne sollicitée pour la réalisation du projet tel que présenté dans la demande de subvention

note sur 4

- **Contribution aux objectifs spécifiques** du programme Leader :

En quoi le projet :

- fait interagir différents acteurs et projets issus de différents secteurs de l'économie du territoire (approche multisectorielle)
- est innovant (innovation technologique, sociale, territoriale, par rapport au territoire et / ou par rapport aux pratiques du porteur de projet)
- participe d'une démarche collective et / ou d'un partenariat public / privé
- pourra servir d'exemple (projet vitrine, diffusion d'expérience, capitalisation, transposition...)

note sur 8

<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation technique du projet : En quoi le projet est : <ul style="list-style-type: none"> - cohérent (cohérence interne et externe) - faisable et pertinent (des points de vue technique, financier, partenarial) - pérenne (pérennité de l'action ou de ses résultats) <p style="text-align: right;"><i>note sur 6</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Critères de priorité : <ul style="list-style-type: none"> - Projets cohérents avec les centralités et les pôles économiques définis dans le SCoT - Projets prévoyant la réhabilitation de bâti et contribuant à la densification dans le tissu urbain - Projets éco-conçus / éco-construits <p style="text-align: right;"><i>note sur 2</i></p>	<p style="text-align: right;">oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> Justificatifs / explications joints au dossier : - - <p style="text-align: right;">oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> Justificatifs / explications joints au dossier : - - <p style="text-align: right;">oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> Justificatifs / explications joints au dossier : - - -

Modulation de la subvention en fonction de la note

Note attribuée par le comité	Niveau d'aide FEADER
De 0/20 à 9/20	Pas d'aide
De 9,5/20 à 11,5/20	50% de l'aide maximum
De 12/20 à 14/20	70% de l'aide maximum
De 14,5/20 à 20/20	100% de l'aide maximum

Compléments sur l'examen des critères (PARTIE RESERVEE)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....